

## La nouvelle certification PIX

### Les points clés de la nouvelle certification

1h45 maximum  
Hors temps majoré

32 questions  
Un nombre de  
questions  
commun à tous

Les questions portent  
sur les 16  
compétences, peu  
importe  
la préparation initiale  
du candidat

### Récupération compte PIX ou création d'un compte

Pour récupérer son compte PIX, il faut reprendre celui que vous aviez lors de votre scolarité précédente (que ce soit dans le supérieur, ou bien dans vos études secondaires). Si vous n'aviez pas de compte PIX (vous en avez forcément un si vous étiez inscrit.e.s dans un établissement français, en France ou à l'étranger), vous pouvez en créer un. Quelle que soit votre situation, les étapes pour récupérer ou créer son compte sont sur [Pix](#).

Pour récupérer ou créer son compte, utiliser une adresse mail pérenne, indépendante de celle que l'établissement vous fournit (donc **pas votre adresse mail étudiante**). Le compte Pix a vocation à vous servir tout au long de votre parcours universitaire et professionnel et vous pouvez choisir l'adresse électronique avec laquelle vous le créez. **Ne pas utiliser** de pseudo en créant votre compte. (Si besoin, vous pouvez contacter personnellement [support@pix.fr](mailto:support@pix.fr))

### Principes de validation de la certification

- Vous devez avoir traité (avoir répondu ou passé) au moins 20 questions - c'est-à-dire avoir dépassé la question n°20 sur votre compteur de questions - pour qu'une certification puisse être délivrée par Pix ; en deçà, la certification est rejetée, voire annulée en cas de problème technique.
- Traiter les 32 questions permet d'obtenir un score au plus proche de sa capacité réelle.

- Lorsque le candidat a traité entre 21 et 31 questions, une pénalité (minoration du score) est calculée en fonction du nombre de questions restant à traiter en fin de test.
- Les étudiants bénéficiant d'un **tiers temps** doivent se signaler en début d'année à l'adresse suivante : [pix@univ-paris1.fr](mailto:pix@univ-paris1.fr). Des sessions de certification adaptées leur seront proposées.